

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE NIZAS

P.L.U.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Dossier approuvé

5 – Annexes

5.1 Annexes sanitaires

- 5.1.1 Assainissement
- 5.1.2 Réseau d'eau potable
- 5.1.3 Défense incendie
- 5.1.4 Notice traitement des déchets

Elaboration du
P.L.U. :
Arrêtée le
22/05/2019
Approuvée le
26/02/2020

Visa
Date :
Signature :



DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE NIZAS

P.L.U.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Dossier approuvé

5 – Annexes

5.1 Annexes sanitaires

5.1.1 Assainissement

Elaboration du
P.L.U. :

Arrêtée le
22/05/2019

Approuvée le
26/02/2020

Visa

Date :

Signature :



Bâtiment 8
16, av. Charles-de-Gaulle
31130 Balma

05 34 27 62 28

paysages-urba.fr

5.1.1

NOTICE ASSAINISSEMENT

L'assainissement non collectif sur la commune

A l'heure actuelle la commune ne dispose pas de réseau collectif d'assainissement. Les installations individuelles autonomes sont contrôlées par le SPANC (service public d'assainissement non-collectif) dont la compétence a été transférée au Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save.

Le schéma d'assainissement

Le schéma d'assainissement approuvé en 2004 a fait l'objet d'une élaboration conjointe sur 13 communes : Laymont, Monblanc, Montadet, Montegut-Savès, Nizas, Pébées, Pompiac, Puylausic, Saint du Plante, Saint Loube des Amades, Seysses-Savès, Sauvimont et Savignac Mona.

Cette étude menée par le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save a aboutit sur le choix du maintien de la commune en assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire au regard de sa configuration, de la dispersion de l'habitat sur plusieurs secteurs et du coût de la mise en place d'un réseau collectif.

Le projet de PLU n'entraînant pas d'évolution substantielle du tissu urbain le schéma communal d'assainissement de 2004 reste d'actualité, le zonage assainissement n'est pas modifié.

LEGENDE

Réseau hydraulique superficiel

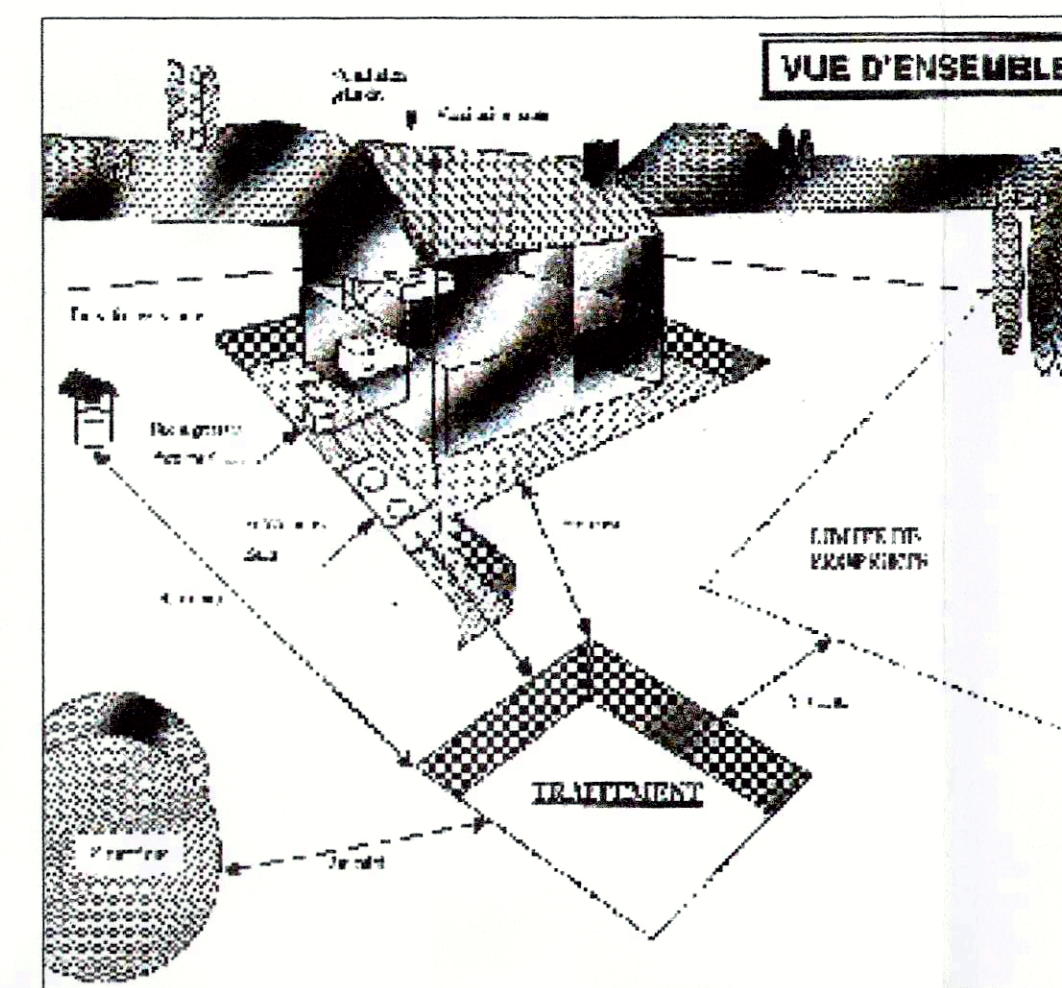
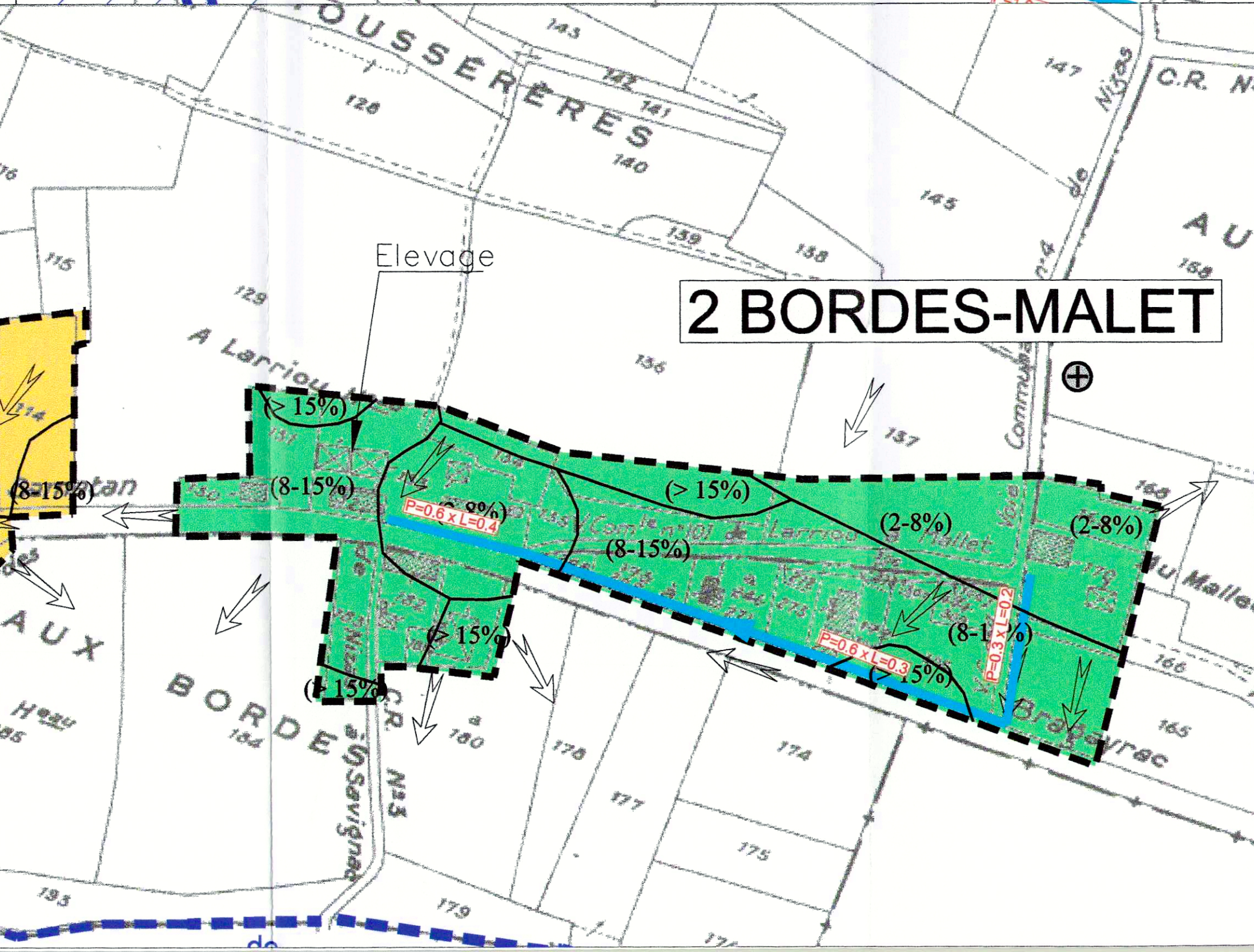
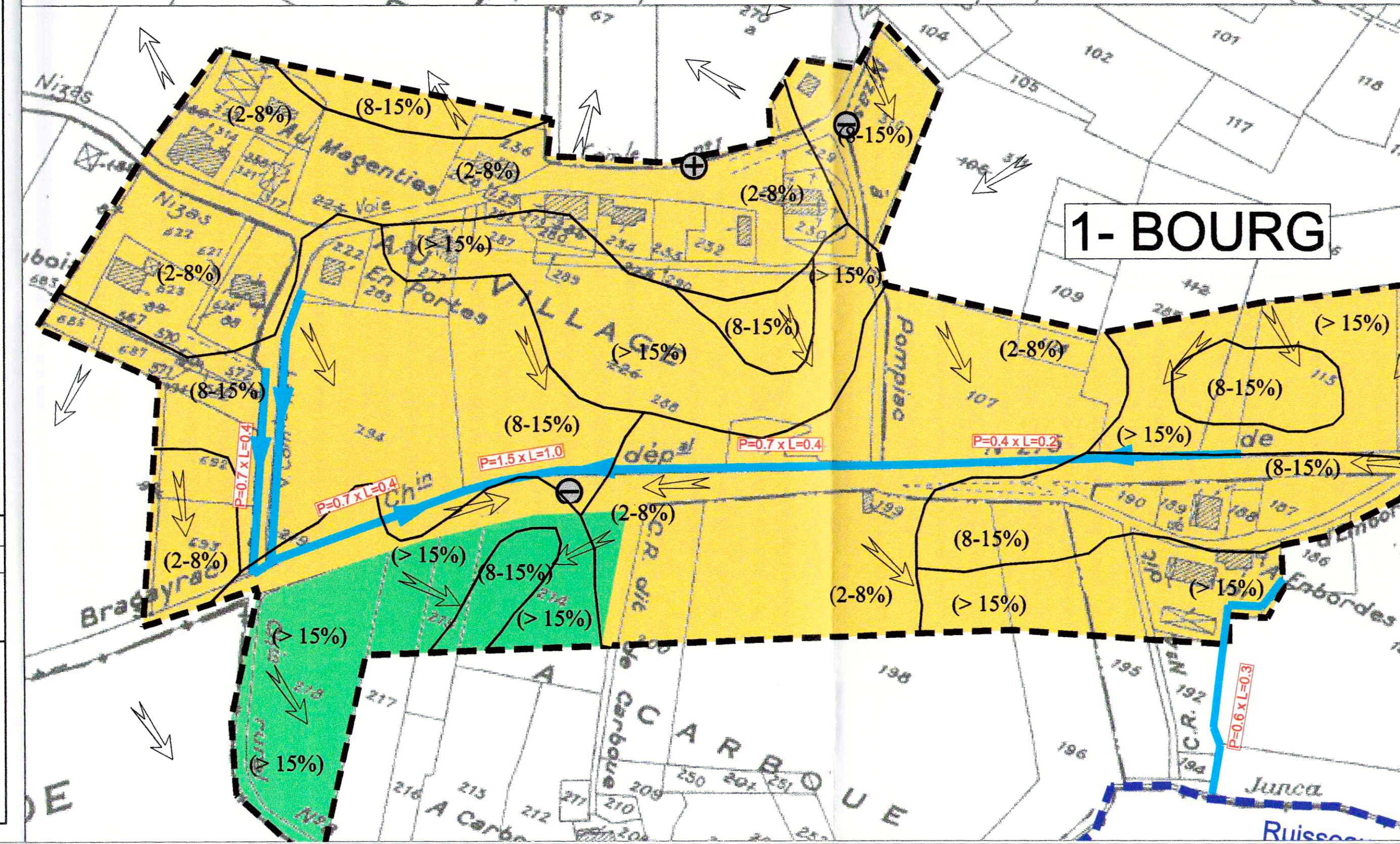
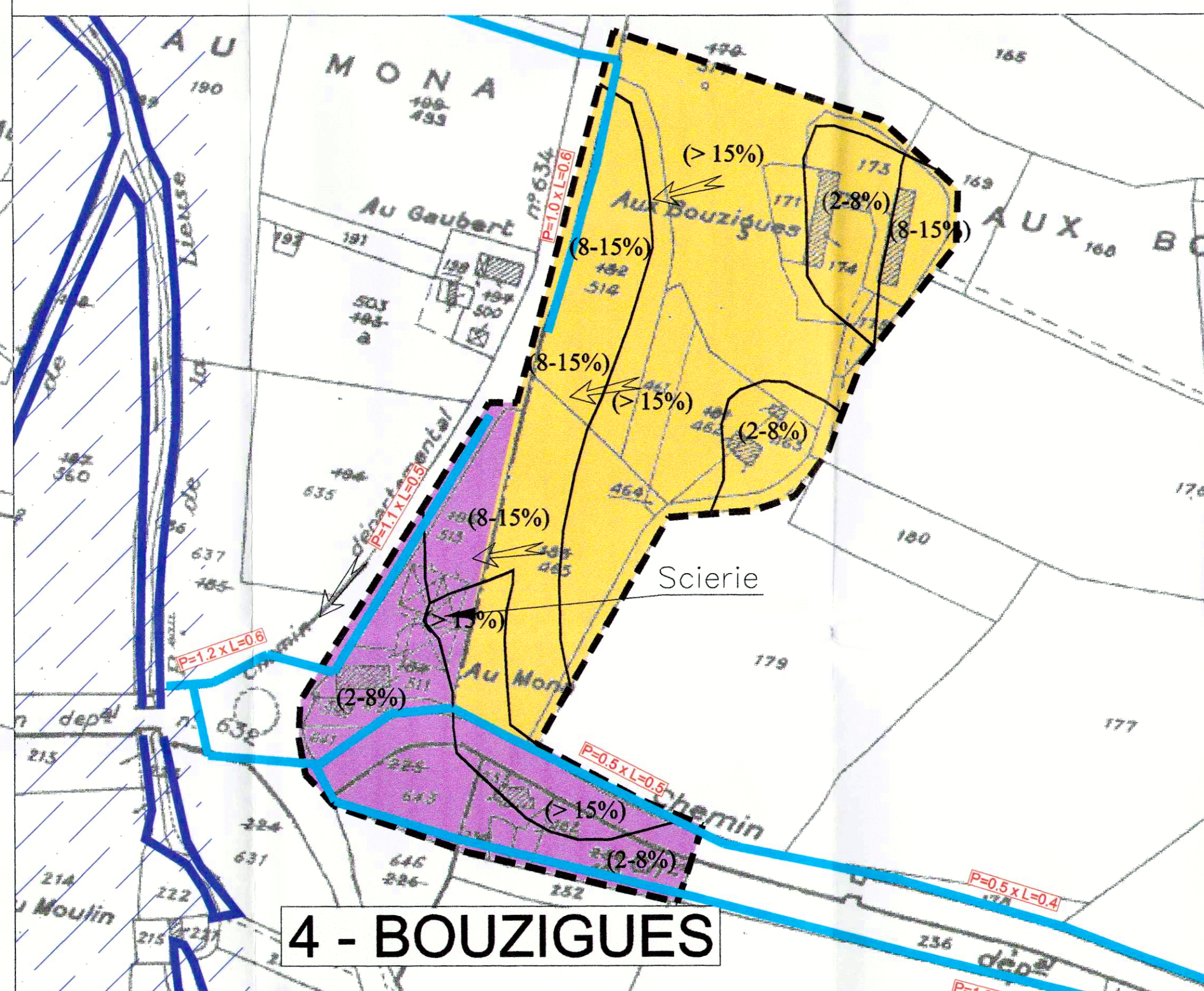
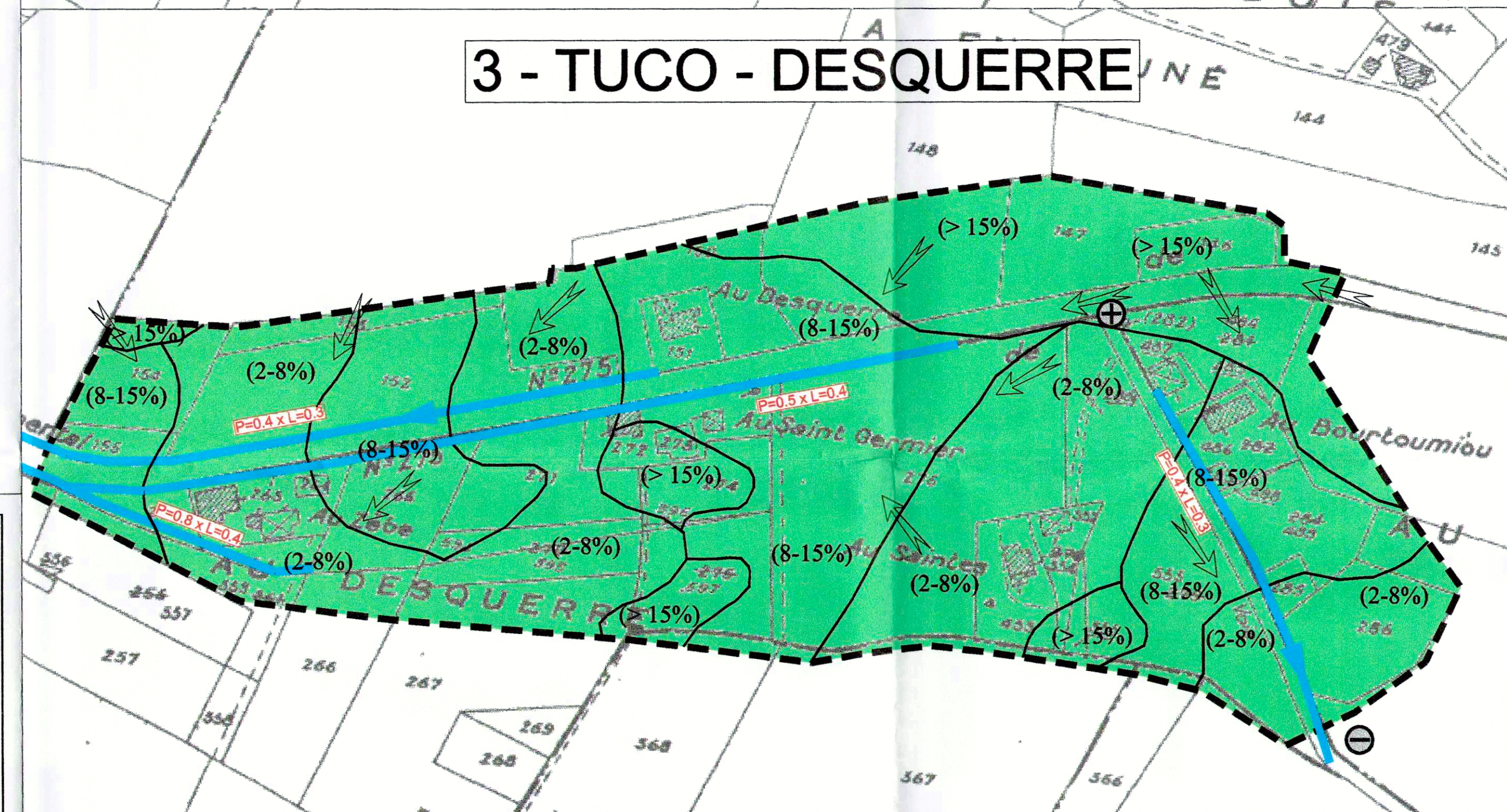
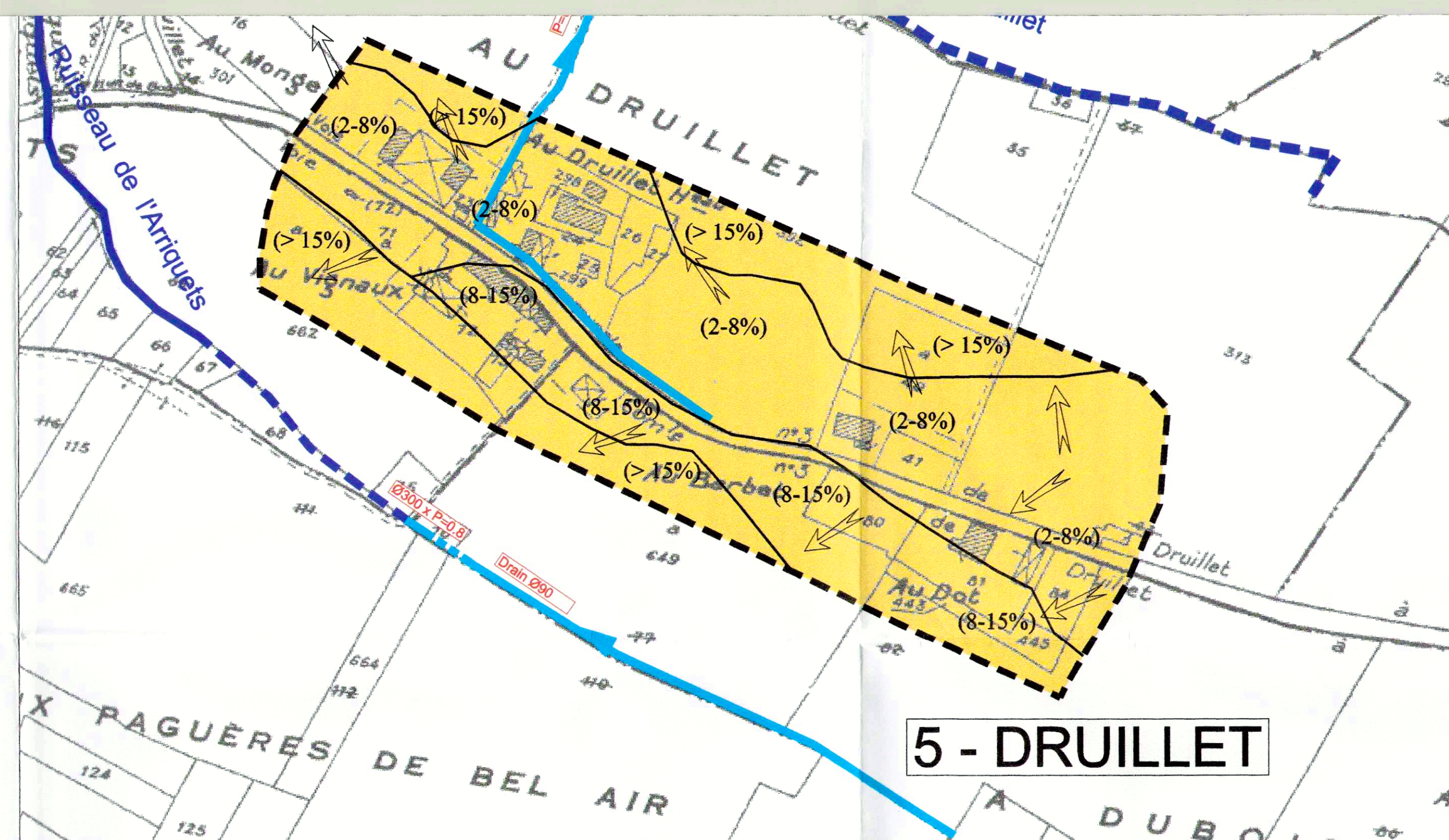
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau non permanent
- Fossés existants
- Fossés existants à recalibrer

Topographie des zones d'étude

- Points hauts
- Points bas
- Sens et valeur de la pente

Solutions d'assainissement non collectif envisageables

- Aptitude favorable
Epdage souterrain : Tranchées filtrantes
- Aptitude peu favorable
Epdage en sol reconstitué : Filtre à sable
- Aptitude défavorable
Epdage en sol reconstitué et drainé : Filtre à sable drainé
- Aptitude défavorable
Epdage en sol reconstitué surélevé : Tertre d'infiltration
- Etude à la parcelle



Département du Gers

**SYNDICAT DES EAUX
BAROUSSE- COMMINGES - SAVE**

COMMUNE DE NIZAS

Carte d'aptitude des sols et des filières

A	18/07/01	MC	Emission du plan	F.P
Ind	Date	Dessiné par	Modifications	Vérifié par
PLAN D'ENSEMBLE				
N° de plan : 03				
Fichier : NIZAS-APTI.DWG	Echelle 1/2000			
N° d'étude P1294	Chef de projet			
Date : 18/07/01	F.PEYRUSQUE			

SAUNIER-TECHNA
DIRECTION REGIONALE SUD - OUEST
Parc d'activités Pau - Pyrénées
42, Avenue Vignancour
64000 PAU
Tél : 05.59.14.11.11 Fax : 05.59.14.11.12



COMMUNE DE NIZAS

<i>A</i>	<i>18/07/01</i>	<i>MC</i>	<i>Emission du plan</i>	<i>F.P</i>
<i>Ind</i>	<i>Date</i>	<i>Dessiné par</i>	<i>Modifications</i>	<i>Vérifié par</i>

N° de plan : 01	
Fichier : NIZAS-SYNT.DWG	Echelle 1/5000
N° d'étude P1294	Chef de projet
Date : 18/07/01	F. PEYRUSQUE



**SAUNIER
TECHNA**
INGENIEURS CONSEILS

Parc d'activités Pau - Pyrénées
42, Avenue Vignancour
64000 PAU

Tél : 05.59.14.11.11 Fax : 05.59.14.11.12



DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE NIZAS

P.L.U.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Dossier approuvé

5 – Annexes

5.1 Annexes sanitaires

5.1.2 Réseau d'eau potable

Elaboration du
P.L.U. :

Arrêtée le
22/05/2019

Approuvée le
26/02/2020

Visa

Date :

Signature :



Bâtiment 8
16, av. Charles-de-Gaulle
31130 Balma

05 34 27 62 28

paysages-urba.fr

5.1.2

NOTICE EAU POTABLE

La ressource en eau potable

La commune adhère au Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save pour la production et la distribution de l'eau potable.

Le Syndicat des Eaux de la Barousse du Comminges et de la Save s'étend sur trois départements : la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et le Gers. Les sources historiques du Syndicat se situent dans une vallée verdoyante des Pyrénées appelée la Barousse.

Ce Syndicat est l'un des plus grands réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable français. Il regroupe 248 communes, dont 130 communes de Haute-Garonne, 80 communes Gersoises et 38 communes des Hautes-Pyrénées. Il dessert près de 47 000 abonnés à l'eau potable représentant environ 100 000 habitants (source www.eau-barrousse.com).

Les sources historiques du Syndicat des Eaux se situent dans les Pyrénées, au cœur de la vallée de la Barousse, notamment sur les communes de Ferrère où se trouvent les 9 sources des Chalets St Nérée et de Mauléon Barousse avec la source de la Gourdiolle. D'autres points de captage sont également exploités dans la vallée de la Garonne. En tout, 18 points de prélèvement permettent d'alimenter l'ensemble des abonnés du Syndicat des Eaux.

Deux usines de potabilisation garantissent la qualité de l'eau distribuée. Ensuite, la distribution d'eau potable est assurée par près de 4 800 km de réseaux (branchements compris) et 196 réservoirs sur tour ou semi-enterrés.

La qualité de l'eau

La commune de NIZAS est desservie par la station des Obits à Lombez. Un contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine par l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie en mars 2018 indique que la qualité de l'eau est conforme à la législation en vigueur.

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE NIZAS

P.L.U.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Dossier approuvé

5 – Annexes

5.1 Annexes sanitaires

5.1.3 Défense incendie

Elaboration du
P.L.U. :

Arrêtée le
22/05/2019

Approuvée le
26/02/2020

Visa

Date :

Signature :



Bâtiment 8
16, av. Charles-de-Gaulle
31130 Balma

05 34 27 62 28

paysages-urba.fr

5.1.3



Extincteur- RIA- Éclairage de sécurité- Désenfumage

Alarme incendie- Signalisation-Formation

Poteau Incendie

« La tuilerie »
32140 MONLAUR-BERNET
Tél. : 06 11 18 47 56
Email : rsipro@orange.fr

Zone Peyrehitte
65300 LANNEMEZZAN
Tél. : 06 11 18.47 56
Email : rsipro@orange.fr

RAPPORT VERIFICATION DES POTEAUX INCENDIE

CLIENT :

ADRESSE D'INTERVENTION :

NIZAS

DATE : 28/12/18

N°	ADRESSE	DEBIT NOMINAL EN M3/H A 1 BAR	DEBIT LITRE/MI N	PRESSION STATIQUE EN BARS	CAPACITE (volume) EN M3	OBSERVATIONS
1	Route de NIZAS "aux Bordes"	66	1280	7.0	79	RAS
2	cote cglie	44	1117	5.8	61	RAI / voir Penture
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

NORME NFS 6-213

La vérification de la pression et du débit a été faite par un matériel électronique certifié et étalonné.

Cette vérification pour être conforme à la réglementation doit être réalisée sous un bar de pression avec un débit de 60 M3 heure.

Périodicité de vérification

Les installations de poteaux d'incendie doivent être contrôlées au moins une fois par an. Art R 232-1-12 et R 232-12-21 du Code du Travail.

Ces opérations sont consignées dans le registre de sécurité Art L 620-6 du Code du Travail et Art R 123-21 et R 122-59 du Code de Construction.

OBSERVATIONS

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE NIZAS

P.L.U.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Dossier approuvé

5 – Annexes

5.1 Annexes sanitaires

5.1.4 Notice traitement des déchets

Elaboration du
P.L.U. :

Arrêtée le
22/05/2019

Approuvée le
26/02/2020

Visa

Date :

Signature :



Bâtiment 8
16, av. Charles-de-Gaulle
31130 Balma

05 34 27 62 28

paysages-urba.fr

5.1.4

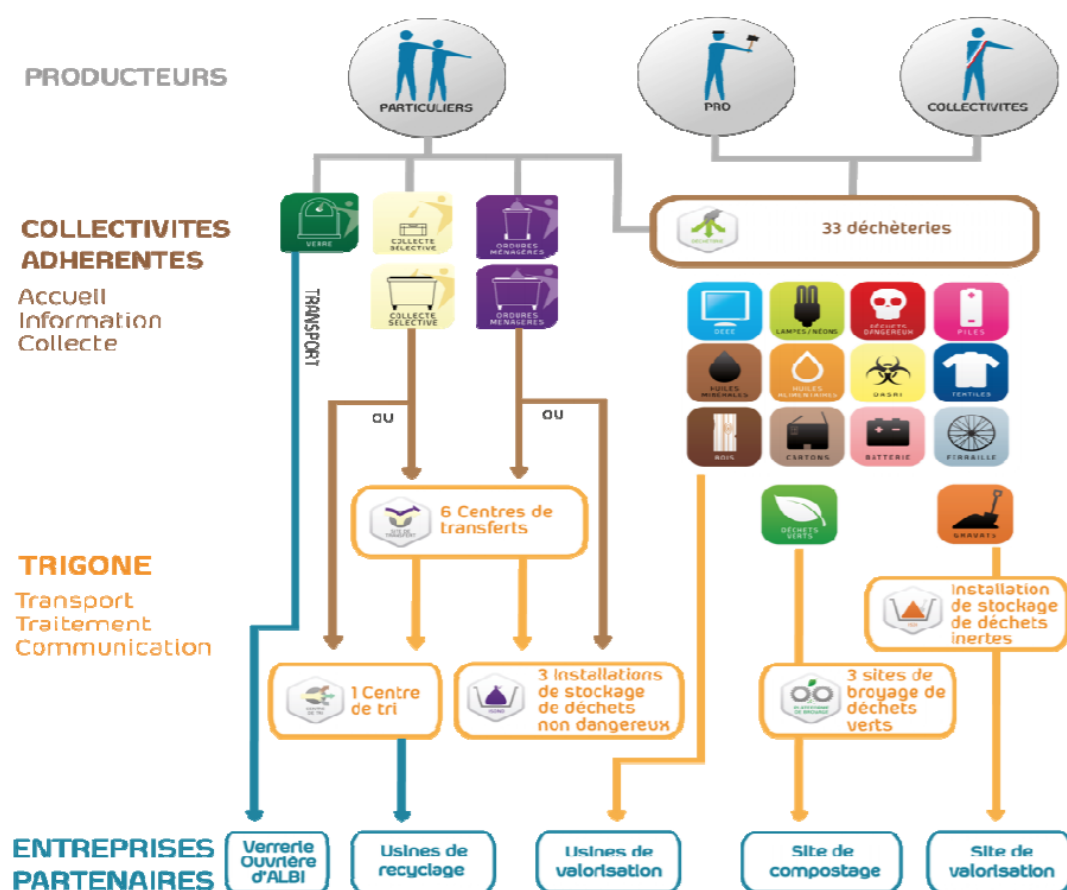
NOTICE GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets ménagers du Gers

Le Syndicat Mixte Départemental de production d'eau potable et de traitement des déchets a été créé en 2001, il est constitué de collectivités territoriales, de groupements de collectivités territoriales et du Conseil Général du Gers. La Société Publique Locale SPL-TRIGONE est chargée du transport des déchets ménagers du Gers

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique départementale, le Syndicat Mixte s'est doté de la compétence de traitement des déchets des ménages des habitants du Gers Prévenir la production des déchets.

Répartition des rôles entre TRIGONE, ses producteurs, ses adhérents et ses partenaires



Une collecte des déchets organisée à l'échelle intercommunale

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Sud-Est assure la gestion des déchets sur la commune de NIZAS.

Concernant le tri sélectif, les déchets sont collectés par le SICTOM. Ils sont ensuite acheminés pour être pris en charge par le Syndicat Mixte départemental de production d'eau potable et de traitement des déchets du Gers (Trigone). Cette structure s'occupe de la valorisation et du traitement de ces déchets.

Les habitants de NIZAS ont par ailleurs accès à la déchetterie de Samatan.